

Plein feu sur la sécurité alimentaire de la Grand'Anse : Mars 2017

Situation d'urgence dans la Grand'Anse: près de 43 pour cent de la population serait touchée.

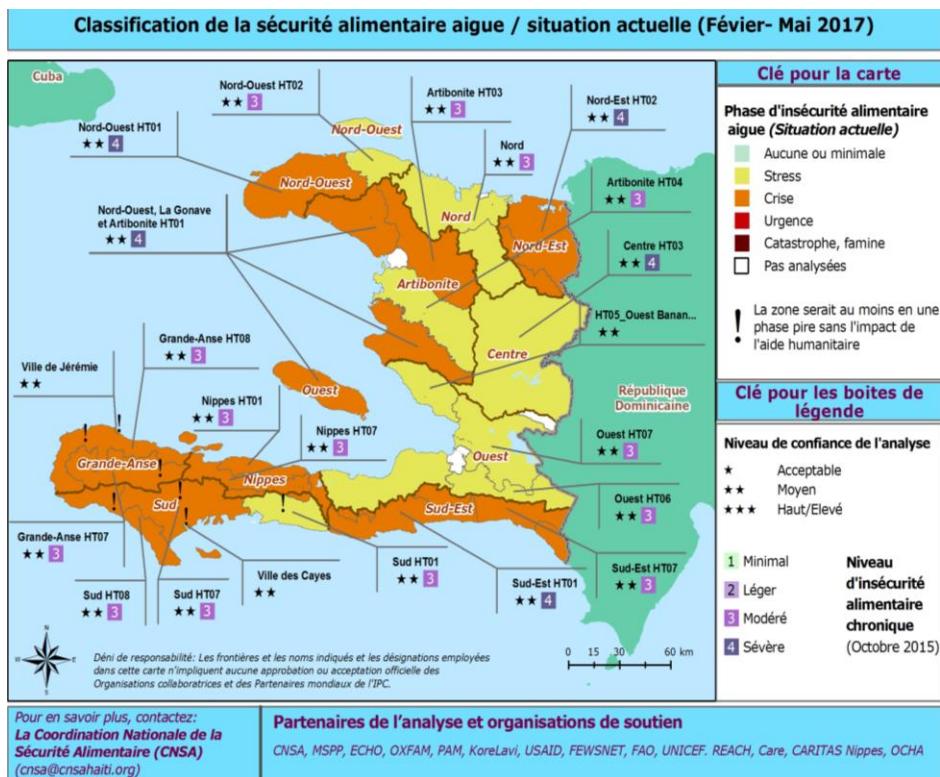
La Grand' Anse n'a eu de cesse d'interpeler plus d'un, quant à la situation qui y a prévalu depuis le passage de Matthew. La sécurité alimentaire s'est détériorée drastiquement au point que le département en entier a été classé en phase trois (Crise), suivant l'analyse IPC (classification intégrée de la sécurité alimentaire) réalisée en janvier dernier par la CNSA, en collaboration avec ses partenaires nationaux et internationaux.

Selon une évaluation récente (mars 2017), conduite par la Direction Départementale Agricole de la Grand'Anse (DDAGA) et la CNSA, cette région vient de connaître "trois mois de sécheresse, de décembre à février". Si l'on reconnaît que "cette période coïncide bien avec la saison sèche du département", on relève néanmoins que la situation a été exaspérée cette année, compromettant ainsi les efforts déployés en vue de la réussite de la campagne agricole d'hiver. Les ménages agricoles, qui constituent une bonne partie de la population grandanselaise sont donc dans une situation chaotique en raison des pertes agricoles enregistrées. L'insécurité alimentaire, déjà élevée depuis le passage du cyclone Matthew, s'est alors aggravée (faible disponibilité alimentaire, aliments très peu accessibles, consommation des aliments sauvages, stratégies d'adaptation de crise, etc.), outre les problèmes de logement et d'accès à l'eau potable qui restent l'apanage de cette région. La population rurale est la plus affectée, en raison du fait que les aides humanitaires ne l'ont pas touchée au même rythme que dans les villes.

- Une situation prévisible suivant la classification des phases de l'IPC

L'analyse IPC, non seulement a fait état de la situation alimentaire et de vulnérabilité observée dans le département, mais aussi a prévu une éventuelle détérioration des conditions de disponibilité, d'accessibilité et d'utilisation des aliments, notamment au niveau des zones les moins accessibles (voir cartes IPC).

Ce département, qui comprend deux zones de moyens d'existence (HT07 et HT08 + la ville de Jérémie)¹, se trouve en phase 3, caractérisée par: i) des déficits alimentaires considérables et des taux de de malnutrition aigüe élevé ou ii) de l'incapacité des ménages à couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires sans épuiser leurs avoirs relatifs aux moyens d'existence; ce qui conduira inéluctablement à des déficits de consommation alimentaire². On doit rappeler que



¹ Moyen d'existence: Un moyen d'existence représente la somme des moyens par lesquels les ménages assurent leur subsistance d'année en année et survivent dans les moments difficiles. On observe un intérêt croissant pour l'utilisation de l'analyse des moyens d'existence comme point de départ pour la compréhension de nombreux enjeux liés au développement. Ces enjeux vont de la réponse aux situations d'urgence et de l'atténuation des catastrophes au développement à long terme.

² Voir le cadre d'analyse de l'IPC.

la Grand' Anse se trouvait, avant Matthew, en phase deux (2) correspondant à une situation de stress alimentaire³. Il faut aussi souligner que selon le rapport IPC, la zone se trouverait en phase d'urgence (déficit alimentaire extrême avec risque de malnutrition aigue très élevée ou une mortalité excessive). Il va sans dire que les zones non assistée ou insuffisamment assistée pourraient se trouver dans cette phase d'urgence

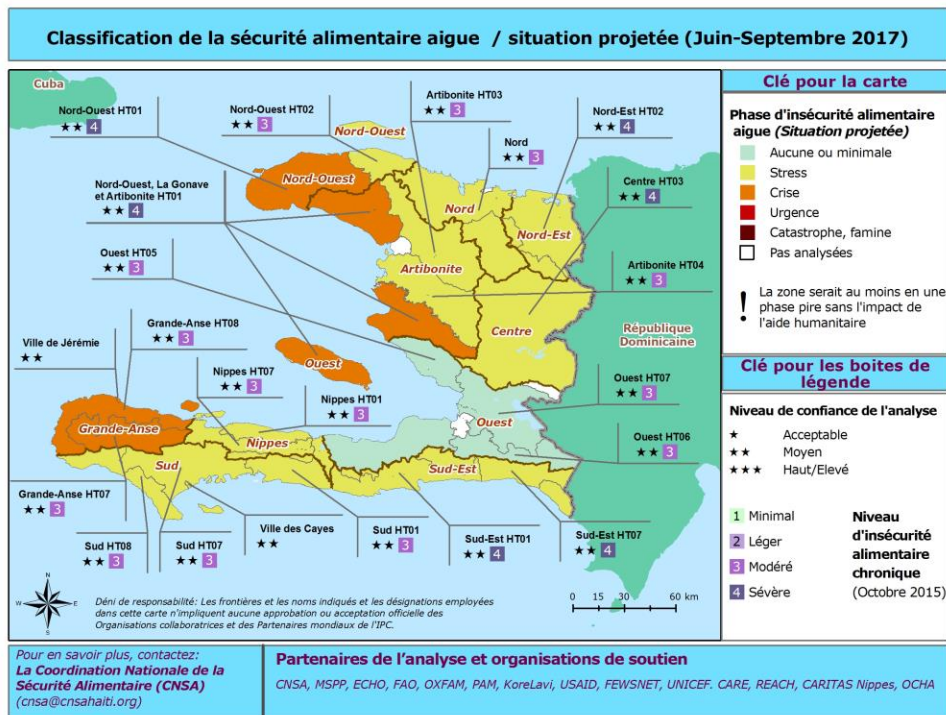
Le passage de la phase 2 à la phase 3 a été donc révélateur du degré d'affectation de la région, en ce qui se rapporte aux impacts du cyclone sur les moyens d'existence des populations. Cela a été le signe annonciateur d'une crise encore plus grave, vu que celles-ci sont dans l'incapacité de se relever et se recapitaliser, sans une quelconque assistance extérieure.

- **Communes/sections/localités et populations affectées**

Les communes Anse d'Hainault, Chambellan, Corail, Moron, Pestel, Irois, Dame Marie, et Jérémie (zone rurale), particulièrement au niveau des sections et localités les plus enclavées, sont les plus préoccupantes, quant à la détérioration des conditions de sécurité alimentaire et nutritionnelle (voir tableau en annexe), actuellement observée. En un mot, sur l'ensemble des deux zones de moyen d'existence, plus de 180 mille personnes, soit près de 43 pour cent de la population totale se trouvent en proie à cette situation d'urgence. On doit aussi mettre en avant que, hormis la ville de Jérémie, ces zones se caractérisent pour la plupart par une forte prévalence de l'insécurité alimentaire touchant 54% des ménages et la fragilité de leur structure économique, avec une part des dépenses alimentaires supérieure à 2/3 de leur dépense totale (CNSA et partenaires, Enquête de sécurité alimentaire post-Matthew, janvier/février 2017).

- **Possibilité de passage à la phase quatre de l'IPC au niveau des poches de l'insécurité alimentaire élevée**

Toutes les conditions étaient réunies pour une accentuation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages. Et si, pour la période juin/septembre 2017, la zone resterait encore dans la phase trois, c'est grâce aux effets de l'aide humanitaire d'urgence qui devrait permettre aux populations de parvenir jusqu'aux récoltes, avec une forte probabilité pour que la situation se détériore dans les sections et localités réputées difficiles d'accès, en l'absence d'interventions adéquates. **Et c'est, entre autre, ce qui se produit aujourd'hui: les sections et localités présentées au tableau peuvent même se trouver en phase quatre de l'IPC, tenant compte de la situation qui prévaut présentement. Cette phase traduit une situation d'urgence caractérisée, d'une part, par des déficits alimentaires extrêmes, ceci même en**



³ Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale mais incapacité de se permettre certaines dépenses non alimentaires sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversible

présence de l'aide humanitaire et, d'autre part, par des pertes des avoirs relatifs aux moyens d'existence qui entraînent des déficits de consommation alimentaire à court terme.⁴

Ainsi, on s'attendait déjà au pire au niveau de ces zones que les interventions d'urgence n'ont pas pu atteindre. Toutefois la situation qui se développe dans la Grande Anse ne devrait pas occulter celle que l'on observe dans les autres régions, en particulier la Côte Sud, les Nippes, le Bas Nord-Ouest, le Haut Artibonite, les Arrondissements de Belle-Anse et de Baint, l'île de la Gonâve, les sections enclavées de la Croix des Bouquets, Thomazeau, Cornillon, Ganthier, Fond Verrettes, et autres... où la prévalence de l'insécurité alimentaire risque de s'aggraver au cours des prochains mois, en raison de la sécheresse, de la baisse de la disponibilité des aliments pour la période de soudure et de la hausse des prix de certains produits alimentaires de base.

Recommandations:

1. **Poursuivre l'assistance alimentaire d'urgence** jusqu'à juin 2017 comme déjà recommandé suite à notre évaluation de décembre dernier en ciblant les groupes les plus vulnérables à partir de certains critères comme:
 - Les enfants mal nourris, enfants dans les écoles, femmes enceintes et allaitantes
 - Les ménages ayant un ou des membres handicapés ou malade chronique
2. **Fournir un appui urgent en eau potable** dans les communes à risques (les sections communales difficiles d'accès);
3. **Appuyer les activités agricoles** en distribuant des semences de pois, maïs, pois souche, pois inconnu, patate (surtout de variétés à cycle court), igname, manioc, giraumont et de maraichages tout en fournissant un appui aux agriculteurs au niveau de la main-d'œuvre;
4. **Intégrer les activités de distribution** de la nourriture en nature ou cash dans le cadre des activités proposées pour la réhabilitation des zones productives dans l'Évaluation des besoins post catastrophe, (PDNA) du Ministère de l'Agriculture. Ces activités pourraient consister en conservation des sols, protection des berges de rivières, réhabilitation de routes secondaires et rurales, préparation de plantules d'arbres fruitiers (arbre véritable, manguiers, avocatiers et citrus) à mettre en terre entre mai et juin;
5. **Intensifier l'assistance aux ménages** pour la mise en valeur de leur parcelle. Car sans une assistance adéquate, la situation risque de s'empirer au cours de la seconde moitié de l'année;
6. **Intensifier les Support pour la recapitalisation des ménages** les plus affectés par l'ouragan principalement dépendant du petit commerce, de la pêche et du bétail.
7. **Donner une attention particulière aux zones les plus enclavées**

⁴ Idem.

Tableau: Commune, sections et localités les plus touchées de la Grand'Anse

	Communes	Section communales et/ou localités	Observations générales
1	Jérémie	2 ^e haute voldrogue, 3 ^e haute guinaudée, 5 ^e Ravines a Charles 6 ^e iles Blanches	Dans ces zones il y a infestation d'insectes (chenilles qui dévorent même les bananiers), sécheresse dans des zones habituellement humides. Ce sont des zones d'accès difficiles pour les acteurs humanitaires. Accès à l'eau se fait vraiment sentir au courant cette période. Toutefois, i, y a amélioration pour ce mois de mars par rapport à l'eau
2	Corail	Diquillon, fond d'icaque	Problème d'eau, perte de la campagne printemps à cause de la sécheresse, pestes (criquet, chenilles)
3	Pestel	Iles Caïmites, Bernardgousse, Tozia	Toute la commune a connu la période de sécheresse qui affecte la campagne hiver et le début de printemps. Toutes les plantations subis de déficit hydrique et des ravageurs La situation d'insécurité alimentaire est préoccupante
4	Moron	Sur les versants sud de la vallée (la couanne)	Situation sécurité alimentaire inquiétante Présence d'épidémie de cholérine et/ou cholera)
5	Dame Marie	Petite rivière, Baliverne, Desormeaux	Déficit hydrique, peste (chenille,) Problème d'accès a l'eau de boisson
6	Irois	Carcasse, Belair,	Sécheresse, perte de la campagne agricole hiver, risque de famine à Carcasse
7	Anse d'Hainault		Sécheresse, pestes (chenille, cochenille, ..)
	Chambellan	Toute la commune	Perte de la campagne haricots d'hiver à cause de la sécheresse et peste (chenille)

Source: DDAGA/CNSA, Mars 2017.